

L'Histoire de Marcouray

A travers champs, se lisent les souvenirs du village.

Bien curieusement, l'analyse toponymique du plan cadastral de Marcouray nous conduit à la découverte de son histoire. Chaque parcelle, chaque lieu-dit bien étudié, bien analysé, renferme toutes les cellules du passé.

« Y a qu'à » les assembler dans le bon sens, puis savoir les lire pour comprendre. Et nos yeux s'écarquillent ! On se surprend à pouvoir découvrir l'histoire tout en étant confortablement installé dans son fauteuil.

En réalité, ce n'est pas aussi simple : encore faut-il savoir déchiffrer le sens de ces mots estropiés par le temps. On les appelle des aphérèses, sortes d'évanouissement d'un petit morceau d'un mot : au fil des siècles, Sébastien devient Bastien et puis sans doute Panstay comme l'Italien deviendrait Tallien ! etc...D'autres ont une relation très étroite avec les Fabriques d'églises, ou avec les usages et le respect dus aux douairières...

Or donc, un jour, un certain Monsieur Jamaer, découvrit notre site, contenant quelques évocations toponymiques, mais surtout d'énormes lacunes. Et par pur plaisir de la découverte, nous annonça sa disponibilité à rechercher les éléments manquant au puzzle.

Le résultat est là !
Voyez donc.

On devra lui dire MERCI à Monsieur Joseph JAMAER

Paul Laurant

Note préliminaire :

J'ai tenté (...) de garder et de donner une note toponymique qui parfois ne peut se rendre que par une périphrase et non par un simple mot. Tout n'est pas parole d'Évangile et des erreurs sont possibles !

Certaines définitions ou explications ne sont que pure déduction phonétique ou auditive et ne relèvent pas pour moi d'une hypothèse. Cela concerne naturellement des items dont la graphie était trop proche du Français, ce qui peut amener le doute. Je pense à "Masquette": *et encore...* et à Hourlet Antoine...

Joseph Jamaer. Tél. 019.33.27.26

e-mail: jamaerpirson@yahoo.fr

1. AU STOQUEUX---au **Stoquers**. *Culture*.

STOK. Masc. (wallon): estoc, tronc, souche, tige d'aubépine.

STOK-ADE: grosse branche d'aubépine, plantée pour réparer une haie.

STOK: aubépine. (Argenteau-Charneux-Trembleur)

in Dictionnaire Wallon, Haust J.

Hypothèse:

Comme la législation rurale ancienne prévoyait de clôturer toute parcelle, pré ou campagne, par des haies d'aubépines, nous pourrions voir en cet item le souvenir de haies, de buissons et souches d'aubépines ayant entouré et délimité une parcelle, une campagne.

Seuls des anciens fermiers pourraient confirmer l'existence de ces souches d'aubépine en bordure de la culture précitée, ce en raison des difficultés qu'ils auraient pu avoir en bornant leur campagne.

Encore citées dans des actes notariés antérieurs à 1875, ces haies d'aubépines devaient atteindre 1m 40 minimum en hauteur, autour des parcelles juxtant les maisons: maison, jardin, verger, pâtures.

2. AL BALLYRE---**Bayr**. *Culture*. (même racine pour 2 sens)

a) BAYR---bayeûre= Bâyi.

BAYE (fém) = barrière à claire-voie.

BALIER—bâlier = entourer d'une clôture à claire-voie: un pré, une prairie.

BALIEDJE---balièdje = (masc), clôture à claire-voie.

BARIRE---bârire = barrière.

b) BAYA---Baya = terme rural (même origine que bâwi=bayer=béer=être ouvert) = fosse remplie de grosses pierres pour absorber les eaux.

In Dict Wallon, Haust.

Hypothèse:

Même si les mots Bayr et Baya sont apparentés et proviennent de la même racine "bâwi", un même signifié réunit les deux sens: une ouverture devenue un trou dans quelque chose.

La coutume ancienne qui consistait à dissocier toute parcelle d'une autre par des haies continues a certainement provoqué le besoin d'y effectuer des "ouvertures" après que ces haies soient arrivées à maturité: ce qui a dû amener la formation de barrières à claire-voie pour passer d'un cortil à un autre ou d'une parcelle à une autre.

Par extension cet *effet d'ouverture* et sa dénomination auront été appliqués par *usage* dans les prairies qui, vu leur consistance, justifiaient l'application d'une espèce de drain. Mais je ne crois pas que ce soit le cas pour cet item.

3. Bois **CIROUX**---12. DEVANT **CIROUX**. *Culture*

CIROUX---ciroux = nom d'origine---variante de SIROUX: est un toponyme fréquent.
---En Néerlandais = Zetrud

Toponyme s'appliquant à des prés éloignés du village, dérivé du francique "*Setr-uth*".

--
Ciroux---Siroul---Siroux *in DictWallon, Haust.*
in Vie Wallonne. N°53.1979.pp40-41.

Hypothèse:

a) L'endroit dénommé "devant Ciroux" a dû ou doit se trouver devant ou à côté de prés éloignés qui portaient nom Ciroux. Et la dénomination des prés aura servi d'extension toponymique également au bois tout proche.

Ou alors le bois est ainsi nommé parce qu'"il est aussi éloigné du village comme les prés, appelés Ciroux. L'un ne va pas sans l'autre.

b) Reste à savoir où se trouvent exactement les **vrais** Ciroux. Entre Bois Ciroux ---aux alentours---et Devant Ciroux, doit pour moi, se trouver un endroit non dénommé et oublié et qui serait Ciroux?

Car Bois Ciroux et Devant Ciroux ne nous permettent pas de localiser LES CIROUX: à moins que nous ayons une suite de structures morphologiques telles que: 1.devant Ciroux. 2.Ciroux? 3. Bois Ciroux.

c) Il existe encore une possibilité: Si l'item Bois Ciroux a été appliqué à une terre cultivée devenue une prairie, nous aurions alors le schéma suivant : éloigné du village, un bois aurait d'abord été essarté et serait devenu culture et puis prairie (tout aussi éloignée du village).

Dans ce cas, le Bois serait devenu Ciroux: ce qui justifie mieux la corrélation des mots "BOIS (avec) CIROUX dans l'item.

4. **Sol BOU-C-HON** ---**Buisson**. *Culture-Pâture*.

BOUXHON = ronce – terrain inculte.

BOUHON = buisson.

SOL Bouchon = au buisson mais en tenant compte qu'un buisson se formait souvent entre deux plis de terrain et "**sol**" indique la partie élevée du pli.

BOUHON-VAL ou Bouhon-Vaulx ou Buisson-Val = buisson (dans un creux= val)

Hypothèse:

Il doit s'agir d'un ancien endroit marqué par une ou plusieurs légères déclinaisons de terrain ou en tout cas de coupures de terrain avec ligne élevée d'un sol séparé d'un autre par un léger **creux**.

Dans ce creux ou légère dépression de terrain, très souvent inculte à cet endroit (+/-1m H/ 2-3m de long) se développaient des fourrés devenus **buissons** à partir du développement de ronces. Les mots appropriés en wallon à BUISSON sont: creux, épinés, ronces, broussailles et même *chevelure*.
In Dict Wallon, Haust.

5. CARREE HAYE.

HAYE = häye = haie (en clôture)

Cet item remémore la coutume agricole d'antan qui consistait à enclaver toute propriété, ainsi que toute partie d'un tout, dans un enclos entouré de haies. Le mot "**carrée**" serait typique de la forme d'un ancien "cortil" voire ici d'un verger ou d'une ancienne prairie compris(e) dans l'enclos qui les entoure. (cfr *Grandgagnage*)

La surface délimitée par ce "carré" ne devait pas être trop conséquente (je parle en verges grandes!) mais entourée d'aubépines, façon adéquate de " *clôturer* "un domaine afin de ne pas être vu des routes et des grands chemins.

6. CHAMP PANSTAY---Champ Bastay. (pâture)

BASTIEN = BASTIN = BASTIAN.

Au génitif néerlandais= Bastiaens.

Dans la région de Dinant "Bastien ou Bastian"= aphérèse de Sébastien, nom d'un martyr.

in Dictionnaire des Noms de famille Belgique Romane, Herbillon.

Hypothèse:

Cette pâture peut avoir été louée par **ou** avoir fait partie du patrimoine d'une famille Bastien au patronyme Bastien ou Bastian?

Ne s'agirait-il pas au contraire d'une localisation d'une ancienne terre ayant servi de revenus fonciers pour assurer la rentabilité d'un autel voué à St Sébastien? Découvrir une terre engagée pour un ancien autel ne veut pas nécessairement dire que cet autel ait existé dans la circonscription de la paroisse, même primitive (Ouffet-Marcourt) d'où aurait émarginé ce même fonds de terre (*d'autel*)

Le champ Panstay pourrait avoir servi de revenus-bénéfice pour un ordre religieux d'une contrée limitrophe. L'autel ou mieux dit, le fonds assurant sa survie, pouvait être réparti en plusieurs domaines terriens situés **DANS** des anciennes paroisses différentes: Je pense à Jupille-Marcourt-Marcouray, etc. La réponse pourrait être trouvée dans les registres paroissiaux.

7. SOL CRAISSALE---Claire Salle

CRESSE = CRESTE = CRETE d'une colline.

CRETALE = CRETE = crête: proprement un pli, une ride de terrain (dans les lieux-dits)

CRETALE = à Esneux, Erezée = **diminutif** de la racine "crête", venant du bas-allemand "Krâte, Krete = pli, fronce.

CRESTIA: dép. Malone, diminutif de Creste. En Liégeois: Cresse = crête. (Hamoir)

In Dict Wallon, Haust

Hypothèse:

Sol Craissale =contraction de cresse et de cretale= image toponymique double = au-dessus de ce qui est en haut, au-dessus. Cet endroit devait se terminer par ou comporter en un point, un sommet ou pli de terrain plus ardu et plus élevé...*sur la crête.*

8. 9. COLLINE COLLINET.

Ces deux endroits sont-ils proches l'un de l'autre?

COLLINET: pourrait être un bombement de terrain au pied une colline.

: pourrait aussi constituer la propriété de Colinet, diminutif de Colin= Nicolas.
in Dict Noms Communes, Carnoy.

10. CONTOURNEE---CON – TOURNEE. (pâture)

a) Points d'interrogation à propos du "contenant ancien": pour justifier le vocable en UN mot.

---cette pâture était peut-être auparavant indépendante d'autres pâtures qui elles, faisaient partie d'un lot de pâtures ou prairies successives.

---elle pourrait avoir été enclavée entre des parcelles d'une autre nature. Ex: bois ou champs

---elle pourrait avoir formé une seconde partie d'un ensemble ou l'arrière de cet ensemble.

---elle pourrait avoir formé une seconde partie d'un ensemble mais avec une variante de sol entre les deux parties de cet ensemble.

---elle pourrait n'avoir été accessible que par un détour, une autre limite, un passage.?

b) MAIS suite à l'analyse en DEUX mots.

---contourné peut désigner une chose, au contour particulier: ayant un con-tour.

---contourner désigne parfois un endroit autour duquel existe un passage (dans ce cas, le toponyme s'appliquerait à une chose tout en en désignant une seconde.

---contourné peut désigner une surface dé-formée, une assise de sol, tournée de travers.

---et aussi une "base de terrain-sol" non uni, non uni-forme, avec des bosses et des re-plis.

in Dictionnaire Littré.

c) ET selon Carnoy (*Dict Noms Communes*, pg. XXII), nous lisons:

Toponymie Latine: "*en outre la Toponymie fait apparaître le grand usage qui fut fait d'adjectifs parfois étonnants pour indiquer le degré de hauteur ou le type d'inclinaison des terrains...*"

Ainsi la racine CON venant initialement de CON-CHA (*latin*) désigne un CONQUE, une forme de terrain assimilée à un coquillage à bivalves retournées vers l'intérieur.

d) Et en outre cette même racine "CON" peut aussi provenir de "CUNEUS" (*latin*) désignant un coin, voire même un ou plusieurs replis. (ici = dans un terrain.)

in Dictionnaire Latin, Gaffio.

e) Hypothèse:

---Si pour accéder à la pâture actuelle, un détour est encore nécessaire de nos jours, gardons seulement le dernier sens du mot originel: "*il faut contourner quelque chose*".

---Si cette pâture ne nécessite pas un détour et qu'il n'existe aucun obstacle naturel pour y accéder et que le sol est uniforme de nos jours, le toponyme rappellerait la notion d'une ancienne structure de sol, antérieure à 1870 et retransmise par tradition orale.

---De toute façon, la graphie en un seul mot donne un sens très évolué de la réalité, si pas dégénéré.

---A mon sens, la première signification a été perdue et correspondrait à une ancienne transcription en DEUX mots, ce qui coïncide mieux avec une origine linguistique du mot et qui aurait indiqué un sol bombé constitué de replis concaves et convexes successifs. Pourquoi pas?

11. **Derrière Maître Jean**--**Drî les Cortils**. (pâture actuelle)

---Cette pâture devait jouxter un autre lieu-dit ancien inconnu qui devait être "les Cortils" et qui eux, pourraient avoir été la propriété de Maître Jean.

---La vieille Marie a énoncé les mots " **Drî** les Cortils".

---La localisation et l'emplacement énoncé de cette pâture correspondent bien à la succession des différentes parcelles constitutives de nos anciens domaines ruraux.

---Les cortils ou courtils faisaient souvent suite à la parcelle première où se trouvait la maison: ces mêmes cortils étaient suivis de pâtures et ensuite de vergers.

---La succession des parcelles entourées toutes de haies et l'ensemble en général faisait parfois aussi partie d'un même domaine, si pas d'un cortil tout entier et comprenant le tout. (***in Grandgagnage.***)

---**JEAN, dit Maître Jean**, a pu être le propriétaire ou le locataire des ces cortils. Maître = propriétaire.

---Mais qui était ce maître Jean ?

---Un habitant de Marcourt(ray), une famille portant le patronyme JEAN, un ancien maïeur, un fermier-censier d'Abbaye, un ancien ludi-magister ou maître d'école d'antan, un homme instruit, intelligent, un artisan devenu maître, un avocat, un notaire, un membre de la Cour de Justice, le curé Jean?

12. **Devant Ciroux** = *cfr explication Bois Ciroux*. N°3.

13. **Devant l'dossay**--**Devant Dossays**. ---15. **Dossay** (tchatte-schiste.)

DORSUM (*latin*) = dos de l'homme ou des animaux.

= croupe et/ou arête de montagne (= dorsus, *latin. in Dict, Gaffio*)

DOSSE= dôsse = élevure, gonflement arrondi en forme de dos.

DOSSER = dôsse = verbe intransitif = plier le dos, se courber.

In Dict Wallon, Haust.

Hypothèse.

Nous pourrions peut-être avoir une culture en 13 =Devant l'dossay,

--- située à flanc d'une arête courbée, arrondie en forme de dos sur sa fin = 15.Dossay

---**et** correspondant en son sein à une strate de schiste, elle-même caractérisée par un plissement convexe.

14. **Devant JUPILLE**

-pré et culture en un point cardinal par rapport au village de Jupille.

15. **Dossay**. Cfr 13.

16. **DOYARD** (*même racine* pour 2 sens)

a) du verbe "Dotare" = doto = doter.

In Dict Latin, Gaffio.

b) **DOAGE**: n. mas. Du verbe doer = doter.

: doer = verbe (fin XIIe s) = 1) doter. = 2) pourvoir, faire don.

DOEMENT: n. mas. 1260. *archaïque*.

: 1) **l'action** de donner une dot, un douaire.

2) **le douaire, la dot**.

3) **la dotation en général = fondation** d'une **église** (d'une ou pour une)

DOAIRE: n. masc. (1160) = **revenu nécessaire** pour assurer la subsistance.

DOAIRIER: verbe. (1170) =1) donner un douaire à = **doter**.

=2) doter, gratifier.

DOEE = doée: n. fém. (XIe s) = **fiancée, épousée**.

In Dictionnaire Ancien Français, Greimas.

c) **DOYA** = doyâ = 1) érable. = 2) nœud ou broussin d'érable.

DOYA= n. fém. = un douaire.

N.B: les deux significations ont la même racine.

In Dict Wallon, Haust.

d) **Doyard** : dans les dépendances de Bolland, Ouffet, Trembleur.

: prononciation = "doyau"

:forme liégeoise du français douaire= forme difficile à distinguer de son homonyme dovable, doyau = érable.

In Dict Noms Communes Belgique, Carnoy.

e) **Douaire = doyâ (wallon)** = conservé dans les lieux-dits.

In Dict Wallon, Haust.

f) **Si Doyard 16 et Le Doière.28** se rejoignent quant à leur signifiant, **rien** ne nous permet de connaître leur signifié:

Hypothèse:

---en réalité **quelle (s)** est (sont) ce(s)tte gente(s) dame(s) supposée(s) avoir pu bénéficier de ces largesses d'antan?

---sans savoir si **Doyard** ou/et **Doière** ne sont pas tout à fait autre chose qu'une "pension de survie" attribuée à Madame X.

--**A preuve du contraire:**

les deux terrains pourraient tout aussi bien faire partie des sols de base qui auraient pu constituer le **douaire** ou **la fondation** primitive (= le fonds) **de base** nécessaire à l'érection de la paroisse primitive de Marcourt-ray!

In Histoire de l'Église de Belgique, de Moreau.

17. Erni-Fontaine

a)---ERN = variation liégeoise de Arnold comme dans Erneuville (*Marche*)= villa d'Arnold.

-----ERNA = variation d'Arnault

in Dictionnaire Noms de Familles de Belgique Romane, Herbillon et Dictionnaire des Noms des Communes de Belgique, Carnoy.

b)---ERI = êri = verbe intransitif archaïque et rural = apparaître vaguement ou ressembler à,
in Dict Wallon, Haust.

Hypothèse

Si la fontaine n'existe plus dans cette pâture, force est de croire qu'elle aurait pu être éphémère jadis, résultant uniquement d'un roua ou ru souterrain intermittent ou qu'elle était vraiment petite.

Si elle existe encore, elle pourrait aussi avoir été la fontaine d'Arnold. Qui sait?

18. Falage Fallaye (ressemble au Dossay)

a) Premier radical: " **FAL** "

---FALAISE: = nom d'origine correspondant au wallon= FALIZE, Faliye.

---FALIZE: (dép. Lierneux-Suarlée) du germanique: **falisa= rocher**.

---FAL = plateau= FALA en toponymie germanique *in Toponymie germanique Carnoy.*

---FALOISE-FALISE= falaise du francique: *falisa*. *In Dict. Ancien Français Greimas.*

b) Deuxième radical: " **LAGE** "

---LAGE = LAYE = couche de sol, partie de couche comprise entre 2 clivages.

In Dict Wallon Liégeois et Dialectes, Haust J.

Hypothèse: Substantif formé de deux mots.

FAL / LAYE/ =: ressemblant à la structure (*interne?*) du dossay, j'opterai plutôt pour une variété de terrain, (*falaise puis plateau???*), moins haute et moins courbée que le dossay.

Une surface moins arrondie sous forme de plateau ancien, faisant partie de la même strate de schiste.

N.B:

J'ai égaré une note de travail confirmant l'habitude d'effectuer une "*danse aux falots à la St Jean, autour du feu sur ou dans un falage.*

Le lien avec ce mot venait de l'association Fal à Falots.

Il s'agissait peut-être d'une *coutume* et d'une utilisation "*du ou au falage*" sans pour autant spécifier l'origine de *ce même* falage. (*feu sur un petit plateau élevé???*)

19. **Fontenelle---Fontenale**. (actuellement *du foin*.)

a) **FONS**, Fontis: = fontaine.

FONTANA= source donnant une fontaine.

FONTANICULA= petite fontaine.

FONTANA= déesse des Fontaines.

in Dictionnaire Latin, Gaffio

b) **FONTENELE**: N. fém. 1180= petite source.

in Dict Ancien Français, 14^e siècle, Greimas

c) **FONTENAILLE**: (dép. Mont-Houffalize) 1131 = *Fonteles*.

FONTENELLE: (arrond. Philippeville) 1424= *Fontenellez*.

FONTENOILLE (arrond Virton) 1254 = *Fonteneles*,

in Dict Noms Communes B, Carnoy.

N.B:

---Les suites a , b, c, de mots en l'item 19 ne sont pas des propositions différentes de sens mais montrent l'évolution à partir de la racine latine et puis française.

---Puisque nous sommes en région boisée et même si le terme "*Fontenelle*" désigne un lieu-dit, voire une petite source, rien n'empêcherait d'y supposer également un "endroit de culte Romain", la source ayant d'abord pris le nom, pour moi, de la déesse des Fontaines, en l'occurrence "Fontana".

---Sans être nécessairement un endroit de culte cela pouvait aussi être dû au fait, pour les gallo-romains, de nommer n'importe quelle fontaine par le nom de "Fontana", déesse attitrée de cet élément naturel.

20. -21. **Thier -Gros Thier**.

22. **Herroul**. *Culture*.

a) **HEROU**: rocher à Nadrin, dérivé de "heer" emprunté au german "har".

Ce radical désigne la nature des sols, des terrains: nous aurions alors un terrain sec, dur ou un plateau aride. (cfr les villages de Haren, Haare, Heers)

in Dict Noms Communes, Carnoy

HERDU: adj. Ardu, escarpé, rude.

in Dict Ancien Français XIVE, Greimas

b) **MAIS** comme le radical " **roul** (le)—rolle "marque parfois un diminutif, on pourrait également avoir en **deux** mots: " **HE** " = escarpement, pente + diminutif R **ROUL**.

in Dict Wallon Haust

Hypothèse:

Les trois propositions se rejoignent au niveau de la nature **d'UN sol**.

Ne pourrions-nous pas retenir ce qui réunit ces 3 éléments: l'orientation de cet endroit dans un point cardinal propice à rendre ce sol sec, aride, sur un versant pentu ou *encore escarpé*. ?

23. **Hespion** (Culture) = **Hè(s)-(è) spi(n) on** (Nom composé)

a) Premier radical " **HÉ** "

---HĚS ' LĚ = hès-lé = une terre qui commence à sécher (Jupille-Trembleur.

---Hé: fém. = côte escarpée couverte de bruyères. (*lieux-dits fréquents*)

---Hé: anciennement terrasse dans un terrain en pente, d'où *lieu-dit* = ê hèsse, à *Jupille*.

b) Deuxième radical " **SPI** "

SPINEUX : dép. Wanne. du *latin* "spineum"= bois de buissons épineux.

c) Premier + 2^{ème} radical contractés:

= *HESP* ou **E-SP**. Le "è" amène le " h " en wallon

ESPINNE = épine (XI ème s.) (= èspine)

ESPINON, Espinçon (1335) = épine. (= èspinon)

ESPINE: a) garni d'épines

b) entouré d'une haie d'épines.

ESPINOI (1150)= Epinaie, lieu couvert d'arbustes épineux. (*FR= Epinaie*)

SPINEYE : lieu-dit à Esneux

. **A, b, c** *In Dict Wallon L, Haust ET in Dict Ancien Français, Greimas.*

Conclusion:

A-B-C **ne constituent pas des propositions** mais bien des termes issus d'un, de deux radicaux et d'un troisième contracté. Nous aurions donc un *ancien sol*, jadis couvert d'arbustes épineux ou entouré d'une haie d'épineux., le tout sur un sol séché.

La mention de la terre qui commence à sécher (a) pourrait aussi bien être *retenue* et résulter autant de bruyères (*épineuses?*) que d'arbustes épineux qui *sèchent* toujours un sol ?

24. **Houbièva Houtbietvaux**. (Nom composé) Aussi appelé "*trou des vaches*".

a) Premier radical: " **HOUBI** "

HOÛBIONER : *archaïque* = hoûbi = houblonner.

Hoûbionî = planteur de houblon.

HOÛBION = houblon.

HOUBLIRE = houblonneur.

b) Deuxième radical: " **VA** "

VA= VALX=VAUX= VAULX = seulement dans noms de lieux. Du *latin*, VALLIS= vallon.

c) **HOU (T) BI (E) VAUX**.

= le val de la houblonnière.

= une houblonnière dans un vallon, ou dans une déclinaison, ou dans un grand creux de terrain: d'où subsistance du trou des vaches.

N.B: a, b, in Dict Ancien Français, Greimas.

25. **HOURLLET** Antoine.

a) **Première analyse:** "**Hourlet**" en tant que **lieu-dit** = (**LE**) **HOURLLET**..

HOURLAY= hoûrlê = tertre, petit talus

Diminutif de l'ancien fr. "*hurel*". Wallon= hurée= talus.

En pays Gaumais, on dit "*horlé*" = lieu-dit à Halancy.

in Dict Noms Communes, Carnoy.

HOÛRLÊ = hoûrlé = tertre de démarcation, petit talus séparant 2 pièces de terre.

Hoû ' leu, hoû ' lè = lieux-dits de Jupille

in Dict Wallon, Haust.

HOURLAY= HORLAY= nom patronymique signifiant *tertre de démarcation, talus*.

nom fréquent en toponymie wallonne.

In Dict Noms Famille, Herbillon.

b) **Deuxième analyse:** " (Le) Hourlet qualifié d'ANTOINE (= à Antoine)

A défaut de plus amples renseignements concernant "*Antoine*", nous pouvons dire que ce dernier vocable est l'attribut du substantif "Hourlay".

Soit ce *hourlay* était occupé par ou était la possession d'un certain Antoine, ou était attribué à un quelconque Antoine.

Cet Antoine aurait alors été ANTOINE HOURLLET. Et si ce dernier n'a pas été un habitant de la région, ou n'a pas existé, force est alors de ne garder que la première analyse: un talus, tertre de démarcation.

Reste à savoir également si la famille d'ANTOINE " X "n'a pas, en son temps, pris le nom patronymique de Hourlè par ce qu'elle possédait...le Hourlay...

Et pour corser le tout: St Antoine aurait peut-être aussi son mot à dire (autel, fondation, etc..)

26. **JONQUIS.** **JONQUISSE.** (Pâture)

JONCHIERE= Jonchière. (XIIIe s.) = lieu planté de joncs, propice aux joncs.

JOQUIER= joquier= être au repos.

In Dict Ancien Français, Greimas, Larousse.

N.B: espagnol= *Junquilla*= diminutif dérivé du latin "*Juneus*" = jonc.

DJOUHIRE= d'jouhire= jachère.

DJOUH'LER = jachérer.

In Dict Wallon, Haust.

Hypothèse:

J'opterai plus pour un endroit fangeux couvert de joncs = JONCHIERE plutôt que d'y voir une terre "au repos". Cependant la perspective d'un ancien drainage est à envisager, donnant une surface "en jachère" et puis reconvertie en pâture: c'est possible.

27. Aux Maladries—La Maladry.

Ce toponyme comporte un article et un substantif= *sous-entendu*: "La maison appelée Malad(e)ry(e)" ou encore "*chez les lépreux*".

Selon les traditions villageoises propres à certaines régions et en fonction des dialectes locaux nous pouvons avoir les mots:

Maladrerie- La Wérie—lî Law'rie—so l'adreye—ladreye—malad'reye, etc.

a) LADROS: n. masc. Et adjectif (XIIe s) du Latin "*lazarus*" = nom du pauvre couvert d'ulcères dans l'Evangile =lépreux.

In Dict Ancien Français, Greimas.

b) MALADERIE: = hôpital de lépreux, dit aussi léproserie

MALADERIE: ou avec une r épenthétique attirée par ladrerie, maladrerie, dérivé de malade

c) Maladrerie peut aussi donner Maladière.

In Dictionnaire Littré.

d) so l'ADREYE (malad'rèye) = dans la léproserie.

In Dict Wallon, Haust.

Conclusions:

Ce toponyme ravive le souvenir d'une ancienne coutume paroissiale, du XIV au XVIIe siècle: celle d'isoler les lépreux dans un lazaret ou dans une maladrerie ou maison spécialement construite et affectée à leur intention.

Dans une paroisse rurale de l'Ancien Régime, seul le Doyen du *concile* (ou doyenné) rural avait ce triste privilège de décider du sort du malheureux et de lui faire affecter une demeure située à la limite de la circonscription paroissiale ou mieux dit, sur une terre originelle du patrimoine ancestral de la cure..

Parfois le toponyme "*une maison ancienne pour lépreux*" peut avoir subi une extension et ainsi avoir désigné par usage une campagne, le sentier qui y conduisait ou le coin de terre où se trouvait le lazaret entourée de haies, voire même un ruisseau voisin.

Par extension et par usage, le vocable particulier a pris un sens général et a concerné plusieurs lépreux dans une même léproserie.

in La lèpre en Hesbaye. Ernest Piton BSAHDL. T XXXII.

Il faut essayer de distinguer si ce lieu-dit ne se trouve pas à la fin d'un axe du village de Marcouray. A défaut de limite ou d'indication du début d'un autre village, l'emplacement pourrait en tout cas correspondre à la fin de l'ancienne paroisse primitive et même se trouver en hauteur par rapport au centre de Marcouray.

N.B: L'Histoire des hameaux démontre parfois que leur origine peut être antérieure au village dont ils dépendent actuellement et que leur superficie originelle était totalement différente.

28. Le Doière = Doyard 16.

Le mystère reste entier: " *terre d'Église OU pension de survie pour veuve éplorée*"
La réponse se trouverait peut-être dans les registres **paroissiaux**?

29. Long Champs

Est le classique "*longo-campus*" (*latin*) que l'on rencontre en beaucoup d'endroits et caractérisé pour moi, par une absence de haies par le milieu.

Ces *longs champs* devaient être la propriété d'un personnage très important et non pas celle d'un petit censier ou quelconque manant de Marcouray.

30. Masquette.

A défaut de connaître l'endroit et l'histoire de Marcouray et sans posséder des éléments écrits paroissiaux anciens qui permettraient de retrouver une autre graphie du mot, les phrases qui suivent ne constituent pas du tout une hypothèse de travail.

Elles ne sont que pure liaison auditive ou phonétique.

MAIS

---cet endroit ainsi dénommé, est-il proche d'une rivière ou d'un ru, au nom spécial?

---cet endroit ainsi appelé, est-il "*caché*" par un autre?

MÄ(S)KËKE= mâ (s) kêke= mauvais monticule (à Jupille) *in Dict Wallon, Haust.*

MAS-CRESTE= mâ-creste = mauvaise crête, mauvaise *composition* du sol sur une crête?

---*in Dict Wallon, Haust*
MASSETTE: plante de rivière, marécage assimilée au roseau ? *in Dict Littré.*

MASET: ancienne tenure avec maison? *In Dict Ancien Français, Greimas.*

S'il fallait émettre une hypothèse:

---j'opterais pour "MA(S)KEKE quoique certains phonèmes manquent dans le premier mot:
"masquette" est un mot incomplet et déformé.

Nous aurions alors:

"**masquette**"

= un ancien monticule inculte et improductif dans un premier temps

et constitué de pierres ou peut-être une ancienne petite élévation

ou butte dont le sol regorgeait de petites pierres ou petits cailloux?

31. Montagne Bellinfinois. Montagne Bellinfinois.

BELIF= belif = de travers en biais.

BELIF = BELIN = BELI = de travers.

BELIVER = aller en biais.

In Dict Ancien Français XIVE s, Greimas.

Hypothèse.

Ne s'agirait-il pas d'une colline de sapins dont l'inclinaison d'un versant serait biaisé et irai de travers, en oblique de façon abrupte?

Une légende de France parle encor d'un animal appelé "dahu" encore présent (?) en Savoie dans les années 1920 et dont la caractéristique était pour ce ruminant, genre alpaga, de posséder deux pattes plus courtes d'un côté que de l'autre. Ainsi, cet animal pouvait gravir les montagne à flanc abrupt, en biais...

AUTRES PISTES incertaines de recherches

BELIN = mouton. (Je ne vois pas des moutons dans un bois de sapins...)

BELLON = bois de bouleaux (de betul-etum, latin)

BELLIN-FENOSA = bellin-fenosa = mouton dans un pré aux foins...???

in Dictionnaire Ancien Français, Greimas.

32. Ni Douteux.

N.B: L'inconvénient majeur pour cet item provient du fait qu'il n'y a pas de variation entre ces deux mots **dits** et **écrits** en wallon **ET les mêmes**, en français.

A défaut de renseignements plus précis---*la vieille Marie n'a pas prononcé ces mots en son wallon*---à défaut de pages écrites dans de vieux registres paroissiaux, la suite n'est que pure conjecture phonétique établie d'après des variations dialectales possibles entre celui qui a retranscrit ces mots sur le plan, et le brave manant de Marcouray qui lui, aura lui-même "prononcé" les mots.

NID = nidus, latin = nid.

In Dict Latin, Gaffio.

NID: = trou, anfractuosité, dénivellation, cavité, creux, poche.

In Dict Littré.

NO = nô = sol gras, humide.

NOE = noé = terre, prairie marécageuse.

NOE = noé = noan =nauche = noxhe = terrain fangeux, marécage.

In Dictionnaire Ancien Français XIVE s, Greimas.

N-B:

---Oserais-je proposer une *hypothèse*? Celle d'un ancien terrain vaseux et fangeux à **certain** endroits **et de façon irrégulière ou intermittente**. Un sol instable partiellement, une terre mouvante?

33. Poteau.

POSTIS = *latin*, = pièce de charpente de porte.

POSTIZ = 1) petite porte
2) arcade
3) palissade

in Dict Ancien français. Greimas.

Assimilé au mot **PIEU** et **PIQUET**, le mot wallon POSTÊ = postê = poteau, offre plusieurs graphies et sens distincts et ne diffère que de par l'usage de la chose:

POSTE = postê = porte de barrière.

POTÔ = potô = indicateur.

STAPE = stape = poteau de soutien d'une haie. (à Strée)

PLANCÔ(N) = plançô(n) = -pieu de saule enfoncé dans une haie où il doit prendre racine.

POSTI = postî = porte de jardin dans une haie

BAÏË: =baïe = potelet contre lequel se ferme une barrière.

CLAWIRE = clawire = servant de repère.

In Dictionnaire Wallon, Haust.

Hypothèse.

Il ne s'agit pas ici d'éléments **naturels** de Marcouray. Tout contribue à ramener l'attention visuelle vers quelque chose. **Un signe** avec une portée spécifique : soit barrière, porte de limite de propriété ou de village, limite de Cortil, indication des chemins, repère important...

Une deuxième acception serait le souvenir d'un ancien abreuvoir ou grande mangeoire qui étaient d'abord constitués de pieux-poteaux verticaux et d'un toit.

In Dict Wallon, Haust

34. Pré Pira – Pré Pierrard.

PIRA – PIRAS – PYRA: "*le pittit Pira*" à Laroche, 1472.

PIRARD – PIRART – PIRAR: Tout comme Pira = variation de "Pierre".

MAIS:

PIRAPRE = Pirapré = Piraprez = nom d'origine.

A PIRAPRE = â pîrâpré = toponyme à Grand-Halleux (prov. Luxembourg)

In Dictionnaire Noms de Famille Belgique Romane, Herbillon.

Hypothèse.

Au lieu du Pré Pierard transcrit en *Français* au plan, ne faudrait-il pas conserver "â pîrâpré", véritable nom ancien du lieu? Cela me semble mieux correspondre à la réalité.

35. Roubaipréay – Roubaipréa

N.B: Le mot énoncé par la vieille Marie est: Roubaipréay et non *Roubaipréa* ! De fait une nuance supplémentaire s'ajoute au mot précédent qui était " préa".

ROUBIN = roubin = mouton, bélier.

AL PREYALE = al préyale = lieu-dit à Comblain l T.

In Dict Wallon, Haust

PRAEL = prael (1160) = petit pré, prairie.

PRAAGE = praage (1680) = prairie pour pâturage avec droit de faire paître dans le pré après la coupe de la première herbe.

PRAERIE = praerie– PRAIERE = praière = prairie.

PREAGE= préage = droit de faire paître:

In Dict. Ancien Français, Greimas, Larousse.

Hypothèse

Le Préay de la vieille Marie ajoute la notion de pâturage réservé et encore, plus spécialement pour des moutons. Mais ce pâturage n'est pas quelconque.

Il rappelle une vieille coutume rurale qui était celle de pouvoir faire paître n'importe quel cheptel dans un pré, sitôt la première herbe coupée. Le fait ici d'y laisser des moutons montre déjà une organisation rurale: *des moutons et pas autre chose*.

Cet ancien usage pouvait s'exercer dans les prés communs du village, donnant ainsi le droit---acquis---de profiter du regain ou de la seconde herbe. Reste à savoir si ce pré voué au pâturage dès la seconde herbe, ne constituait pas l'apanage d'un seigneur local qui aurait permis aux manants de Marcourt-ray d'en profiter dès la nuit de la St Jean, jour à partir duquel le regain était réservé aux cheptels des manants et non plus au seigneur du lieu.

In Les Prés St Jean, Chanoine C.-G Roland.

36. Rousseux. (pâture)

ROUSET = rousset = diminutif de ROOS-Ruez-Roux, à partie de "RODE" (germ)=ESSART.

ROUSET ROUX ROEULX = noms de villages signifiant "essarts". *in Carnoy.*

ESSART = Champ qui était en friche et couvert de bois et qui est défriché, prêt à être mis en culture.

Hypothèse:

Le toponyme a fourni à la mémoire collective, le nom originel de la pâture ainsi que sa première affectation: il s'agissait d'essarts.

Bel exemple d'un substantif qui en toponymie permet de connaître les variations d'usage d'un élément naturel dans le temps et dans l'Histoire.

Une variante consisterait à considérer le radical "ROU"de "rousseau" en tenant compte d'une coloration peut-être typique d'un champ en friche. Mais cela ne nous éloigne pas du toponyme, au contraire cela pourrait *"l'embellir"*.

37. Sainte Barbe.

SAINTE BARBE : le bouclier contre la foudre ! (fêtée le 4 Décembre)

: considérée au Moyen-Âge comme la patronne des lépreux.

: invoquée par les mineurs, les houilleurs du Borinage

In Dict Saints et Cultes Populaires. Collignon.

SAINTE BARBE : la légende est manifestement fausse.

: invoquée contre la foudre, le feu, la mort subite et l'impénitence

: d'habitude représentée en tenant une tour et avec la palme du martyr ou avec un calice ou une plume, ou encore en piétinant un Sarrasin.

: n'a jamais existé et son culte a été supprimé en 1939.

In Dict. Hagiographique des Bénédictins de Ramsgate.

Hypothèse.

Cette **pât**ure pourrait avoir pris cette appellation en fonction de:

---la pât

ure était jadis rehaussée d'une potale dédiée à **Ste Barbe** ou située auprès d'une chapelle.

---la pât

ure serait un bien immobilier appartenant à une église des alentours et spécialement voué à rentabiliser un autel dénommé Ste Barbe, dans cet église

Le nom véritable de la pât

ure aurait été jadis "l'autel Ste Barbe", ce, dans les écrits paroissiaux anciens.

38. Sain poin – Sans Pain. (pâture et culture)

Deux acceptions sont possibles:

a) SANS PAIN = pourrait avoir été une terre dont la nature du sol ou le sens cardinal d'orientation n'aurait pas permis de bien cultiver l'épeautre. Il s'agissait peut-être d'un sol acide, rempli de pierres ou formant une pente située à l'ombre ou en plein Nord.

Cette terre ne "donnait donc pas de récolte suffisante pour se nourrir..."

b) (LES) SANS PAIN = le toponyme aurait alors un sens *dérivé, explicatif et historique*.

Ne s'agirait-il pas d'une ancienne propriété de l'entité paroissiale Marcouray-Marcourt, domaine cultivable alors mais dont le produit aurait été affecté à la subsistance des pauvres.

Nous devrions alors dire: " (*POUR LES*) sans pain?"

Relevant d'une loi de l'empereur Louis Le Pieux, la troisième partie des revenus d'une paroisse devait être affectée aux pauvres. Issus de rentes ou d'anniversaires, ces revenus en épeautre étaient codifiés dans un registre dit "de la Table des Pauvres ou de la Mense du Saint-Esprit" **ET** le produit reconverti en pains pour les pauvres de la paroisse.

In Histoire de l'Église de Belgique, de Moreau.

39. **Setch Fally**. OK.

40. **Terre Boudys**. *L'interprétation n'est que pure conjecture !*

BOUHIRE = bouhîre = lieu-dit = buisserie ou lieu planté de buis.

BOUHIS = bouhîs= réunion de buissons non coupés ou hallier = réunion de buissons fort épais.

In Dictionnaire Wallon, Haust

Hypothèse.

Il serait possible que cela rappelle "une terre plaine de broussailles". Dans ce cas, l'association se ferait encore à partir de "buissons, ronces, épineux, creux, val, etc..."

41. **Thiers Martin**.

Les interprétations de Feller et Grandgagnage que vous citez m'incitent à analyser "MARTIN" autrement. !

Puisqu'il s'agit d'un "**thiers**", pourquoi ne pas associer MARTIN avec Été, avec Feu et Thier?

MARTIN: associé à Été et à Feu.

In Dict Wallon, Haust.

N'aurions-nous pas "*lè feû du sêt Martin*" ou la danse des falots sur un **point élevé**, un tertre ou au sommet du thier Martin? Soit bûcher du grand feu, ou danse de l'équinoxe d'été?

Si cette coutume a existé à Marcouray:

---s'agit-il de St Martin de Tongres dit le Brûlant et fêté le 21 juin comme St Jean le Baptiste
---ou serait-ce St Martin de tours, fêté le 4 Juillet et auquel on associe les noms de St Martin d'été et au 11 Novembre, celui de St Martin d'hiver?

In Dict Saints et Cultes populaire Wallonie, Collignon.

Variante: Le tertre aurait appartenu à une famille au patronyme Martin de Marcouray.

Livres de Références:

Dictionnaire Hagiographique des Bénédictins de Ramsgate. Ed. Brepols.

Dictionnaire de l'Ancien Français jusqu'au milieu du XIVe s, par A.Greimas. Ed. Larousse.

Les Prés St-Jean, par le Chanoine C. Roland. Ed. Culture et Civilisation.

Histoire de l'Église de Belgique, par de Moreau, s. j. Ed Universelle. (7 Vol)

Dict. des Saints et cultes populaires de Wallonie, par A. Colignon. Ed. Musée Vie Wallonne.

Dict Liégeois. Dialecte Wallon. T.2 par J.Haust. Ed Musée de la Vie Wallonne. Liège.

Dict Français-Liégeois. Dialectes Wallon. T 3 par J. Haust. Ed Musée de la Vie Wallonne.

Dictionnaire de la Langue Français par E. Littré. (7 Vol.)

Origines des Noms des Communes de Belgique par A Carnoy. Ed Universitas. (2 Vol)

Dict. des noms de Famille en Belgique Romane par Herbillon. Ed Crédit Communal. (2 Vol)

Dictionnaire Latin-Français par F Gaffio. Ed Hachette.